Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PARTAGE DE LA VALEUR - Laissez les partenaires sociaux travailler !

Il ne se passe quasiment pas un jour sans qu'un ministre ou un responsable politique de la majorité trouve de bon ton de communiquer sur le « dividende salarié », multipliant les rodomontades à cette occasion.

La CFDT rappelle que le gouvernement, dans le cadre de l'article L1 du Code du Travail, a demandé aux partenaires sociaux de travailler la question du partage de la valeur et de formaliser des propositions d'ici le 31 janvier prochain. C'est dans le calme et la réflexion que peuvent se nouer des accords profitables aux salariés et non dans l'agitation médiatique telle que celle qui a cours sur le sujet.

La CFDT appelle le gouvernement à la retenue et au respect des partenaires sociaux qu'il a lui-même mandatés sur le sujet. La CFDT appelle également les organisations patronales à entrer résolument dans la négociation sur le partage de la valeur.

DÉCLARATION DE LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

pas content
Documents
Laissez les partenaires sociaux travailler !